

## BREVE HISTOIRE DE L'ACTION CATHOLIQUE

« Je suis convaincu que toute action catholique, c'est-à-dire toute action qui suppose le concours du clergé ou sa neutralité, est absolument impossible aujourd'hui et continuera de l'être jusqu'à ce que Dieu, par des moyens qui nous sont inconnus, ait opéré une immense réforme de l'Eglise... La hiérarchie veut obstinément tout ce que les peuples ne veulent pas et repousse obstinément tout ce que les peuples veulent... Par conséquent, laissons aller le pape et les évêques, et mêlons-nous de ce qui nous regarde et de ce qui ne les regarde pas... Cessons de nous occuper des affaires propres à la religion... Plaçons-nous sur le terrain politique et social ».

Ainsi s'exprimait un prêtre dévoré du besoin d'agir et de travailler à la régénération de la société, et qui croyait de toute son âme que cette œuvre de salut ne s'accomplirait que par l'Eglise.

Mais une condamnation romaine venait de l'atteindre six mois auparavant ; et il allait bientôt lui sembler que c'était l'heure du triomphe de ses adversaires catholiques, lesquels sont en train de ne pas hésiter à post-dater une de ses lettres pour lui faire exprimer, après la condamnation, des sentiments qu'il avait eus avant, mais reniés depuis que Rome avait parlé.

Cette histoire n'est pas d'hier. Le prêtre est Félicité de La Mennais. La lettre du Cardinal Pacca lui communiquant l'encyclique *Mirari vos* lui était arrivée à Munich au cours du mémorable repas du 30 août précédent. Dans l'année 1833

qui venait de s'ouvrir, La Mennais allait terminer une espèce d'apocalypse, *Paroles d'un croyant*. En cette heure tragique pour lui cet homme au tempérament de prophète avait-il, dans sa lettre du 12 février 1833, inventé l'expression *action catholique* ? En tout cas ces phrases révèlent chez lui le sens de la participation des laïcs à la mission de l'Église, par une collaboration apostolique du laïcat et de la hiérarchie : il dit qu'une telle chose est alors impossible.

— Comment cette collaboration s'est-elle fait jour dans l'Église ?

— Comment au temps de Pie XI cette collaboration reçut-elle sa consécration officielle ?

— Comment sous les pontificats de Pie XII et de Jean XXIII l'extension de cet apostolat requerra-t-elle le respect en même temps que la nécessaire coordination des initiatives du Saint-Esprit dans l'âme des fidèles ?

Telles seront les trois étapes de notre brève histoire de l'Action catholique.

#### I. AVANT PIE XI : DES PIONNIERS QUI NE SONT PAS DES AVENTURIERS

Si l'on voulait retrouver les premières manifestations d'une collaboration entre le clergé et le peuple chrétien pour l'accomplissement de la mission de l'Église, il faudrait assurément remonter jusqu'aux origines du christianisme. Et Pie XI lui-même, dans une audience du 6 mars 1930, confia à des prêtres argentins venus à Rome pour étudier l'Action Catholique qu'il avait « découvert, comme d'instinct, la définition de l'Action Catholique dans une épître de saint Paul où il est question justement de personnes laïques qui travaillèrent avec lui dans l'évangélisation : *quæ mecum laboraverunt in Evangelio* (Phil., 4, 3) ». Et, dans l'encyclique *Evangelii Præcones*, Pie XII retrace à grands traits l'histoire de l'Église en mettant en lumière le rôle de tant de laïcs dans la propagation de l'Évangile et les progrès de la religion chrétienne : « On peut [...]

assurer que le concours des laïques, que nous appelons aujourd'hui Action Catholique, n'a jamais manqué depuis les origines de l'Eglise... »

#### A) Une fermentation d'apostolat séculier et laïc

Sans doute l'époque moderne offre-t-elle un climat nouveau. Les prodromes en sont cependant à retrouver dès le déclin du Moyen Age. Les sondages faits dans l'histoire des tiers-ordres séculiers par exemple sont généralement très intéressants. Alors, en effet, tout un mouvement réformiste laïc se *fait jour*, mais qui aura du mal à prendre sa place dans l'Eglise; car, ou bien il sera cléricalisé, ou bien il se séparera de l'unité de l'Eglise.

L'heure de la Réforme manifeste cette divergence. Cependant, a pu dire Pie XII lors du premier Congrès Mondial pour l'Apostolat des laïcs, « c'est précisément depuis le Saint Concile de Trente que le laïcat a pris rang et a progressé dans l'activité apostolique ». Et Pie XII de rappeler « deux faits historiques patents entre bien d'autres : les Congrégations mariales d'hommes exerçant activement l'apostolat des laïques dans tous les domaines de la vie publique, l'introduction progressive de la femme dans l'apostolat moderne ».

La première origine des Congrégations Mariales remonte au XVI<sup>e</sup> siècle. Et ce sont deux bulles pontificales de 1587 qui leur donnèrent définitivement un statut juridique leur permettant même un accroissement par la spécialisation<sup>1</sup>.

---

1. C'est ainsi qu'à Lille en 1620, peu après la division de la Congrégation des hommes en « bourgeois » et « artisans », on compte plus d'un millier de membres dans la seconde. Et l'on trouve au XVII<sup>e</sup> siècle, en Europe, au Levant, dans les possessions portugaises d'Afrique et jusqu'en Chine, des Congrégations spécialisées : apprentis, artisans, jeunes artisans, artistes, avocats, bourgeois, catéchistes, chanoines et prêtres, citoyens, cultivateurs, écrivains, gens de robe, gens de maison, magistrats, maîtres d'école, marchands, matelots, messieurs, militaires, nobles, notables, ouvriers, pauvres, paysans, pêcheurs, portefaix, et même esclaves, mendiants, prisonniers...

Se multipliant, il arriva qu'elles perdirent de leur vigueur, et la suppression de la Compagnie de Jésus (1773) leur porta un coup presque fatal. Elles n'étaient pas assez connues du clergé séculier ; elles ne furent pas toujours comprises, ni soutenues. Beaucoup s'étiolèrent, ou ne survécurent, invertébrées, que sous la forme de confréries pieuses: certaines congrégations paroissiales d'« enfants de Marie » qui procèdent d'une autre perspective en paraissent parfois, hier encore, les seuls vestiges. Sans doute vont-elles reprendre un nouvel essor au tournant du XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, en particulier aux Etats-Unis. Et Pie XI choisit, lors de son jubilé sacerdotal, l'occasion d'une audience aux congréganistes de Rome (30 mars 1930) pour promulguer non pas la fondation mais l'organisation de l'Action Catholique officielle pour l'Italie. Quant à Pie XII, le 27 septembre 1948, il promulguait la constitution apostolique *Bis Sæculari* qui sanctionne un renouveau et contribue à redonner une très vigoureuse impulsion aux Congrégations Mariales.

Mais la suppression de la Compagnie n'a pas laissé inactifs les ex-jésuites. Le Père Picot de Clorivière eut l'idée d'adapter la vie religieuse à la vie séculière dans une société approuvée par Pie VII (par bref du 25 janvier 1801), qui fut la première pierre de ces floraisons providentielles auxquelles Pie XII donnera le nom d'Instituts Séculiers<sup>2</sup>. C'est aussi en février 1801 que le Père Delpuits fonde l'association qui va devenir « la Congrégation »<sup>3</sup>. Et dès 1780 existait à Turin le premier

---

2. Cf. BEYER, *Les Instituts Séculiers*, p. 35 et suivantes.

3. Cf. G. DE BERTIER DE SAUVIGNY, *Le Comte Ferdinand de Bertier et l'énigme de la Congrégation*, Paris, 1948. Il s'agit de « La Congrégation » dont un certain nombre de membres seront aussi « chevaliers de la foi » mais dont le rayonnement et les prolongements débordent cette action politique. Le P. Rouquette a récemment montré (*Etudes*, avril 1962) le rôle des « Messieurs de Lyon » auprès de Pauline Jaricot, à l'heure de la naissance de l'Œuvre de la Propagation de la Foi : car « après la coupure de la Révolution, spontanément les Congrégations renaissent » : Bordeaux, Toulouse, Lyon... au point qu'on a pu parler de tout « un réseau de sociétés secrètes ».

embryon de l'« Amitié chrétienne » qui va se développer avec le Père de Diessbach, B. Lantéri, L. Virginio<sup>4</sup> et qui va étendre ses relations à Vienne en Autriche, à Paris, et même à Baltimore où Mgr Carroll, ancien jésuite, est devenu le premier évêque des Etats-Unis... c'est-à-dire dans les milieux où, deux générations plus tard, mûrira *Rerum Novarum*.

A l'heure où La Mennais traçait les lignes que nous évoquons plus haut, Ozanam était à la veille de tenir la première réunion de la première conférence de Charité. Or les conférences de saint Vincent de Paul vont avoir ceci de particulier, qu'elles vont fonctionner sous la direction des laïcs ; et les difficultés qui naîtront de cette organisation, que ne voulaient pas admettre certains diocèses, seront aplanies lorsque, le 24 juillet 1851, Pie IX accordera un Cardinal Protecteur à cette association telle qu'elle est et bien qu'elle ne soit même pas une confrérie<sup>5</sup>.

Ainsi, dès avant le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on discerne d'une part une fermentation d'apostolat séculier et laïc, pour une très grande part promu et soutenu par des ex-jésuites qui font l'expérience d'une vie séculière, et d'autre part la reconnaissance par Rome — malgré certaines réticences de l'épiscopat local — d'une organisation laïque participant à la mission apostolique de l'Eglise. Les attaques contre l'Eglise vont susciter la naissance d'organisations diverses : en Suisse, c'est la suppression en 1841 des huit couvents d'Argovie par le gouvernement radical d'Aarau, qui va être à l'origine de la *Société des Etudiants catholiques*, et l'échec du *Sonderbund* va lui donner bientôt un nouveau stimulant. A l'automne de 1885, c'est-à-dire à la veille de la fondation de l'A.C.J.F. Albert de Mun admirait les fruits de cette Association de jeunesse suisse ; bientôt un collaborateur d'Albert de Mun aura une part importante dans l'élaboration du statut de l'Université de Fribourg qui aura ceci de particulier qu'elle est d'Etat (et non pas pontificale, comme l'eût voulu Mgr Mermillod qui, du coup, sera

---

4. Cf. C. BONA, *Le « Amicizie »*, Torino, 1962.

5. A. FOUCAULT, *La Société de S. Vincent de Paul. Histoire de cent ans*, Paris, 1933, p. 146-151.

promu Cardinal de Curie), catholique et internationale. En Italie, l'*Opera dei Congressi* naîtra de la prise de Rome ; et n'allait-on pas pouvoir dans chaque pays susciter une grande organisation catholique qui prendrait à cœur la « cause papale » ?

Mais était-ce le seul aspect de la question ? De divers côtés on s'apercevait bien que non.

Un fait nouveau d'ailleurs marquait le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle : ce sont les Congrès Catholiques Internationaux. Les premiers furent ceux de Malines (1863, 1864, 1867) ; à leur sujet, le secrétaire général Ed. Ducpetiaux, présentant les actes du second de ces Congrès, écrivait : « Les Congrès Internationaux revêtent le caractère vraiment universel et catholique qui fait tomber les barrières entre les hommes professant la même foi, et les assimile tous dans une seule et grande famille. Ce caractère est aussi celui de l'Eglise dans son organisation religieuse et ecclésiastique ; en le transportant dans la sphère laïque, on dote l'Eglise d'un puissant auxiliaire qui, marchant constamment d'accord avec elle, participant à ses labeurs et partageant ses joies comme ses peines, allège son fardeau et prépare et assure son triomphe ». On sait que la *Società della Gioventù Cattolica Italiana*, née en 1867, doit pour une part l'idée qui lui donna naissance au premier Congrès de Malines.

Un rêve d'organisation des « forces catholiques » hante beaucoup d'esprits qui sont d'ailleurs loin d'envisager les mêmes objectifs.

A l'heure du Vatican I, le Père Bailly parle à son tour d'« action catholique » ; la *Civiltà Cattolica* publie toute une série d'articles sur la nécessité d'organiser dans les différents pays les forces catholiques. En France un Comité voudra réaliser cette organisation, « ces Messieurs se mettant à la disposition de NN. SS. les Evêques pour le cas où ceux-ci daigneraient se servir d'eux ». Bientôt les Congrès de l'Union des Œuvres vont reprendre. Mais c'est leur note cléricale qui fera que la toute nouvelle « Œuvre des Cercles catholiques d'ou-

vriers », après avoir sonné sa charge au Congrès de Poitiers, ne reparaitra plus à ce genre de Congrès. Cette « Œuvre » n'était pas née du clergé ; c'était une initiative de laïcs, animés par Albert de Mun, qui voulaient travailler à une régénération de la société, et qui croyaient de toute leur foi que c'était en vertu de la mission de l'Église. Sur le plan local ils n'ont pas toujours trouvé la compréhension et l'appui qu'ils attendaient : ils en éprouvaient d'autant plus de peine que les encouragements romains ne leur maquaient pas au point même — l'organisation locale étant toujours maintenue dans un loyalisme très strict à l'égard des pasteurs légitimes — de garantir l'autonomie nationale de la direction sans permettre qu'elle se diluât dans les particularismes locaux et se désagrègeât dans des empirismes dits pastoraux.

Albert de Mun n'entreprend son activité apostolique, dans quelque lieu que ce soit qu'en plein accord avec l'évêque du lieu — responsable de l'apostolat dans son diocèse —, il lui rend compte de tout, il lui demande présidences et bénédictions. Mais il ne pouvait changer de doctrine en même temps que de diocèse : ce ne serait pas très pratique d'arriver à savoir en chaque cas l'orthodoxie (ou plutôt peut-être l'ortholalie, ou l'orthopraxie) du lieu ; et ce serait peut-être une attitude de caméléon peu conforme à la manière dont il conçoit les exigences de la vérité et de la loyauté.

Ce sont les difficultés rencontrées sur le plan local qui amèneront le dépérissement de l'Œuvre des Cercles. Mais c'est la conviction de la nécessité d'une élaboration doctrinale qui développera les contacts avec Rome, d'où la « Commission des Etudes » de l'Œuvre des Cercles espère quelque chose du renouveau thomiste auquel Léon XIII venait d'appeler l'Église par l'encyclique *Aeterni Patris*.

B) « Vous trouverez à Rome tout ce que votre foi vous y a fait chercher »

Le foyer français d'ailleurs ne restait pas isolé : le colonel de la Tour du Pin avait en effet été envoyé le 1<sup>er</sup> mai 1876

comme attaché militaire en Autriche-Hongrie. Cette présence officielle de 1876 à juillet 1879 à Vienne sera efficace pour les rapports avec les catholiques sociaux d'Autriche. Ainsi, est-ce fort de cet accord qu'un premier rapport sera porté à Léon XIII en mars 1881 par l'intermédiaire de Mgr Mermillod<sup>6</sup>.

Léon XIII répondra effectivement à cette attente en faisant précisément appel pour la préparation de *Rerum Novarum* à deux têtes du renouveau thomiste : chez les dominicains, le Cardinal Zigliara ; chez les jésuites, le Père Liberatore.

Or, au sein de l'*Opera dei Congressi*, la deuxième section, caritative, s'était transformée, en « section d'économie sociale chrétienne », sous l'impulsion de Toniolo à l'occasion du Congrès tenu en 1879 à Modène. Et ce cinquième Congrès avait émis le vœu de voir étudier les questions sociales à la lumière de la philosophie chrétienne de saint Thomas d'Aquin; ce projet avait été présenté par le discours du Marquis Achille Sassoli Tomba, vice-président du Comité permanent, résident à Bologne, où il avait fondé l'Académie saint Thomas d'Aquin avec le Père Cornoldi, s. j., et sous le haut patronage de l'archevêque de Bologne, le Cardinal Battalini, qui était lui aussi un grand thomiste.

L'*Union de Fribourg* naîtra de la conjonction de ces trois groupes : français, austro-allemand et italien. Et lorsque, en février 1885, La Tour du Pin, secrétaire de la première réunion de Fribourg, se rendra à Rome, Léon XIII tiendra à lui redire : « Vous trouverez à Rome tout ce que votre foi vous y a fait chercher ». D'autres démarches aboutiront aussi à Rome : le Cardinal Gibbons, venant de Baltimore y recevoir la pourpre, plaidera victorieusement la cause des *Knights of Labour* aux applaudissements publics du Cardinal Manning. Est-ce cette expérience ou des remarques de Toniolo qui ouvriront *in extremis* l'encyclique en préparation au syndicalisme ouvrier ? Toujours est-il que *Rerum Novarum* est bien — sur le plan

---

6. Cf. un récent article paru dans la Revue *Professions* : mai-juin 1961.

doctrinal — une réponse à l'acte de foi d'élites catholiques du monde entier, soucieuses de la présence de l'Eglise à l'œuvre de la régénération de la société, et qui s'efforcent sur le plan social et politique de se faire les artisans de cette législation internationale du travail que leur conscience chrétienne les fait appeler de leurs vœux.

Ces pionniers, afin de n'être pas des aventuriers, découvraient d'expérience les exigences d'une spiritualité de l'apôtre laïc dans l'Eglise : les innombrables difficultés locales les faisaient s'appuyer sur Rome. Mais leur activité apostolique provient essentiellement d'une surabondance de la « pression de la charité » qui les anime.

Il y a, dans cette démarche et dans cet accueil, ce qu'on pourrait appeler la manifestation d'une espèce d'*ordinatissima conjunctio*. Il y a, là, la trace des deux mouvements issus du même Esprit-Saint pour la construction et le resplendissement de l'unique Eglise du Christ, « étendard levé au milieu des nations ». L'histoire ne peut pas ne pas reconnaître la conjonction de ces deux apports, parfaitement ordonnés l'un à l'autre, qui « se cherchent pour s'embrasser », la conjonction « des deux afférentes concourantes et coordonnées, dont on ne méconnaîtrait l'une qu'en risquant de stériliser l'autre »<sup>7</sup>.

### C) Un appel au clergé

Lorsque *Rerum Novarum* paraîtra, ce document n'aura pas pour effet de changer comme par enchantement tous les esprits.

Mais une jeune génération monte en Europe, qui n'a pas connu 1870 et qui dans la ferveur de ses vingt ans a vibré à l'apparition de *Rerum Novarum*, une jeune génération chrétienne qui voit aussi, et non sans inquiétude, s'affirmer la fascination d'un socialisme non-chrétien, une jeune génération qui sent sourdre l'aspiration à une législation ouvrière internationale et qui sait l'intérêt qu'y porte Léon XIII, une jeune géné-

---

7. BLONDEL, *La Semaine Sociale de Bordeaux et le Monophorisme*, p. 70.

ration qui n'est pas insensible à l'instauration d'un arbitrage international et qui n'a pas oublié le discours de Léon XIII au Sacré Collège sur le désarmement.

Les forces neuves qui dans *Rerum Novarum* avaient reconnu comme un écho de l'Évangile attendaient que les fils de l'Église, unanimes, se fissent promoteurs de justice et de charité...

Chez les catholiques on n'a peut-être pas toujours suffisamment remarqué la qualité spirituelle et doctrinale de ces apôtres dont on n'a retenu parfois que leur rayonnement social, ou pour l'exalter ou pour se justifier de le juger surérogatoire... Tandis d'ailleurs que certains adversaires suspectaient cette action sous prétexte que leurs auteurs étaient « cléricaux », « ultramontains »... Mais à l'heure où cet apostolat des laïcs, sans avoir encore de nom officiel, jaillissait de leur conscience de pionniers, et était comme le débordement de leur vie chrétienne, ceux-ci éprouvaient pour agir — d'autant plus peut-être qu'ils étaient moins soutenus et compris — le besoin d'un ravitaillement spirituel et doctrinal. Les retraites fermées, la communion fréquente étaient en usage chez ces apôtres bien avant les documents pontificaux, et à une époque où non seulement il y avait d'ailleurs — notamment en France — un certain respect humain à vaincre, mais encore à une époque où même sur le plan des principes la chose était discutée. En 1892, en France, pour ne prendre qu'un exemple, il n'y avait, semble-t-il, guère qu'une quinzaine de collèges où la communion fréquente était admise ; et les polémiques étaient nombreuses à ce sujet, même pour ce qui concernait la communion des cloitrées ; or, à l'heure de son Congrès de Grenoble, en cette même année, l'A.C.J.F. qui découvrait que l'appel de Léon XIII au « ralliement » découlait des exigences de *Rerum Novarum*, prônait la communion fréquente au besoin en s'appuyant sur Léon XIII à qui il est même arrivé de faire répondre dans les trois jours par le Cardinal Rampolla à l'adresse d'un groupe de jeunesse catholique qui pratiquait aussi l'adoration nocturne !... C'est tout ce courant qui hâtera la parution de l'encyclique *Miræ Caritatis* du 28 mai 1902, que, sous le pon-

tificat de saint Pie X, les Congrégations romaines auront à cœur de faire entrer dans la pratique du peuple chrétien par de mémorables décrets (décret de la S. C. du Concile du 20 décembre 1905, et décret de la S.C. des Sacrements du 8 Août 1910).

Quant à l'élaboration doctrinale, ces apôtres laïcs, parce qu'ils se savaient *avant* les encycliques, se voulaient d'une doctrine absolument éprouvée. Les dossiers qu'ils ont accumulés, s'ils sont écrasants pour les historiens, témoignent du moins d'un travail considérable ; et des revues comme l'*Association catholique*, ou la *Rivista internazionale di scienze sociali e discipline ausiliarie* (celle-ci née précisément de *Rerum Novarum*) sont le signe d'une recherche pénétrante, laborieuse et constante. Mais, pour aller au-delà de *Rerum Novarum* (questions du salaire familial, du syndicalisme...), il fallait aussi promouvoir l'assimilation de l'enseignement de l'Eglise. D'où les « cours de pratique sociale », inaugurés à München-Gladbach en 1892, et imités bientôt en Suisse, puis en France en 1904 par l'institution des *Semaines Sociales* (qui serviront de modèle à celles qui naîtront en Europe d'abord, puis outre-Atlantique), dont l'enseignement était préparé et se prolongeait par les secrétariats sociaux et les cercles d'Etudes. Dans son *testament spirituel* adressé aux membres du Conseil de Direction du *Secrétariat social catholique du Sud-Est*, Marius Gonin pouvait écrire :

« Sans le savoir, dès le début, le secrétariat esquissait la forme de collaboration à laquelle S. S. Pie XI nous convie dans l'Action Catholique.

Aussi, grande fut notre joie lorsque parurent les documents pontificaux précisant la forme que doit revêtir la participation des laïques à l'apostolat de la hiérarchie.

Nous n'avions rien à changer dans notre constitution et dans notre esprit. Nous recevions même, avec la certitude de l'appui de l'Eglise, un surcroît de lumière touchant l'action au sein des institutions relevant du domaine temporel ».

« Piété, étude, action », ce triple programme de la formation que l'A.C.J.F. voulait pour ses membres, c'était, à très peu de variantes près, celui des divers mouvements de jeunesse

catholique de l'Europe. Il jaillissait de l'expérience de leurs aînés qui s'étaient voulu des pionniers en se refusant à être des aventuriers<sup>8</sup>.

Au lendemain de *Rerum Novarum*, comment susciter, encourager, stimuler des pionniers qui ne soient pas des aventuriers ? Car la fidélité à l'enseignement de l'Église n'a rien d'un formalisme juridique ou d'un conformiste rabâchage ; elle est fidélité vivante et inventive, ou elle n'est pas. Est-ce que, dans son ensemble, le clergé en avait conscience ? Déjà Milan voyait les catholiques déchirés entre l'élément jeune et laïc d'une part, l'élément ancien et sacerdotal d'autre part ; d'où l'appel du Cardinal Sarto (le futur Pie X) qui, dans son allocution du 26 août 1896 au Congrès d'Études sociales de Padoue, dénonçait avec force la tentation qui pouvait s'insinuer dans les âmes généreuses, d'agir comme si l'on ne croyait pas à l'efficacité de l'Évangile et à l'institution divine de l'Église.

Sans doute en 1897 devait-il être généralement trop tard. Car dans le cœur d'un grand nombre une conviction allait s'installer : il semblait impossible d'entraîner de fait la masse des catholiques, qui se disaient « fidèles », dans ce qui paraissait être les voies de l'Évangile. Dans les différents pays de tradition chrétienne, on comptait sur les doigts d'une ou de deux mains les lettres pastorales qui s'étaient fait l'écho de *Rerum Novarum*. Et nombre d'éléments jeunes allaient cher-

---

8. Ce triple programme subsistera jusqu'à l'époque de la spécialisation ; alors le prestigieux « voir, juger, agir » le supplantera progressivement jusqu'à prendre place dans une encyclique. Il faut cependant préciser que ce nouveau trinôme jaillira, cette fois, de cœurs sacerdotaux qui ont appris au séminaire ce que c'est que la prière et l'étude, mais qui sont envoyés par leur évêque dans un monde qui ne les accepte pas. Alors ils ont besoin, avec les yeux de leurs militants, de *voir* le monde dont l'état clérical les a coupés, puis d'apprendre à leurs militants à *juger* ce monde dans lequel ils ne vivent pas, afin d'envoyer leurs militants *agir*, en « pêcheurs d'hommes » pour « conquérir le monde à Jésus-Christ ». Programme fascinant et enthousiasmant pour les cœurs fervents des prêtres et des jeunes apôtres ainsi mandatés !...

cher dans et par une Démocratie Chrétienne, qui allait de plus en plus se politiser, ce qu'ils avaient attendu d'une espèce de mobilisation du dynamisme de la charité de leurs frères dans la foi répondant à l'appel du Souverain Pontife. Tandis qu'en France au cours de l'été 1897, semble-t-il, un Marius Gonin — par une espèce de purification spirituelle — allait se dépouiller d'une certaine fièvre polémique : c'est de là qu'allait naître la *Chronique Sociale*.

On était à la veille de cet éclatement, dont les prodromes étreignaient d'angoisse le Pontife Romain, lorsqu'il mande Mgr Radini-Tedeschi (le futur évêque de Bergame, qui, alors, prendra comme secrétaire le jeune prêtre don Roncalli), en vue du discours que celui-ci va prononcer à Fiesole. L'audience a lieu le 13 août 1896. Le 3 septembre, Mgr Radini-Tedeschi, au Congrès de Fiesole, devait, en définissant « la mission du prêtre dans l'action catholique », lancer un appel au clergé pour que celui-ci sache se faire promoteur de cette action des laïcs.

On sait la suite et quel éclatement allait se produire.

C'est peut-être le drame du pontificat de Pie X que d'avoir vu l'Eglise devenir comme une espèce de champ clos où s'affrontaient d'une part les forces grisées par la Démocratie et désireuses de développer toujours davantage leurs franchises, et d'autre part des forces conservatrices alourdissantes pour l'institution ecclésiastique elle-même. A vrai dire ces deux tendances en leurs éléments extrêmes ne pouvaient imaginer l'Eglise autrement que selon le schème mental qui sous-tendait leur conception de l'idéal politique : démocratie ou monarchie. Entre les deux un courant, laborieusement, irait s'amplifiant, un courant de pionniers qui s'appuieront sur le Magistère suprême afin de n'être pas des aventuriers, une espèce de « tête chercheuse », héritière et continuatrice des précurseurs de *Rerum Novarum*. En France, c'est ce courant qui contribuera pour sa part à la formation à la fois humaine et apostolique de centaines de milliers de jeunes catholiques regroupés au sein de l'A.C.J.F., laquelle aura toujours à cœur d'être délicatement fidèle — pour son implantation et son rayonnement — à

l'épiscopat local, — pour sa « ligne » — à Rome<sup>9</sup> ; c'est ce courant qui rayonnera encore par l'*Action Populaire* que le Général des Jésuites saura personnellement défendre avec force aux heures cruciales de 1913<sup>10</sup> ; c'est ce courant qui diffusera le fruit de sa recherche dans les *Semaines Sociales*, lesquelles naîtront de la véritable collaboration d'un bourgeois parisien qui avait été secrétaire de l'Union de Fribourg, Henri Lorin, et d'un authentique fils du peuple, Marius Gonin ; c'est ce courant dont Maurice Blondel devait justifier la valeur dans les pages d'une exceptionnelle pénétration qu'il confia aux *Annales de Philosophie Chrétienne* (sept articles d'octobre 1909 à mai 1910) sous le titre « La Semaine Sociale de Bordeaux et le Monophorisme »...

Faut-il vraiment parler d'un grand courant ? Les « catholiques sociaux » le proclameraient peut-être volontiers, non sans avoir parfois le souci d'inciter ainsi quelques hésitants à venir rejoindre leurs rangs. En un sens ils ont d'ailleurs raison : non pas seulement parce que, subjectivement parlant, c'est le meilleur d'eux-mêmes que leurs prédécesseurs ou eux-mêmes ont consacré à cette tâche — ce qui est déjà un motif très

---

9. Diagnostiquant, déjà bien avant la guerre de 1914 et pendant les années qui suivront, les ravages exercés chez nombre de jeunes catholiques grisés par le « Politique d'abord » et le positivisme de l'Action Française, l'A.C.J.F. a réussi à maintenir vivante dans la jeunesse une flamme apostolique authentique au point que Pie X a pu le 24 septembre 1913 faire écrire par le Cardinal Merry del Val au président Pierre Gerlier : « Le Saint Père sait combien sont nombreux ceux qui exercent dans leur sphère un apostolat voisin du sacerdoce ». Et l'A.C.J.F. a cherché à maintenir cette « ligne », tout en se voulant — non parfois sans difficultés — d'un loyalisme absolu à l'égard de l'épiscopat local, dont il n'est un secret pour personne qu'il était assez largement sympathique au mouvement maurassien (cf. A. DANSETTE, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, II, p. 563 et ss).

10. Le 31 août 1956, le P. Desbuquois nous disait que Duthoit et Lorin communiant avaient, en 1913, fait grande impression à Pie X qui avait dit : « Ils ne peuvent pas être dans l'erreur ». Du coup, l'A.C.J.F. et l'Action Populaire sur qui planait une menace d'exécution, mais que cautionnaient ces deux laïcs, étaient sauvées.

respectable —, mais surtout peut-être parce que le recul permet d'affirmer que ce courant a une signification importante : il a contribué, et contribue, à l'élaboration de la doctrine sociale de l'Eglise, souvent conquise — il faut le dire — de haute lutte à travers des vies d'hommes qui ont eu à découvrir que c'est « en faisant la vérité qu'on vient à la lumière ». Mais au prix de combien de difficultés ? Non seulement il y a les déficiences humaines inévitables, il y a le péché et il y a l'opacité, il y a l'incompréhension qui sont la rançon de notre humaine condition, il y a les faux-pas et les erreurs qui entravent toujours la marche des pionniers. Mais il y a de vraies difficultés, et qui, provenant de deux côtés, rendent plus clairsemés les rangs des « catholiques sociaux » :

— d'une part, leur foi déconcerte, en effet, certains qu'ils rencontrent sur le terrain humain : aux yeux de ces derniers, ils deviennent ainsi parfois suspects... pour des raisons qui n'ont d'ailleurs rien à voir avec un quelconque souci désintéressé de servir le bien commun...

— d'autre part, la charité agissante, et exigeante, voire technicienne des « catholiques sociaux » inquiète nombre de leurs frères dans la foi : ce zèle dévorant ne serait-il pas un reproche muet à leur abstentionnisme, même s'il a une apparence vertueuse ? D'âge en âge le mot de Pie XI (14 octobre 1938) est toujours vrai : « *Qui addit ad caritatem animarum, addit ad laborem* », celui qui ajoute au zèle des âmes, ajoute à son travail... et l'on redoute toujours le travail !

Alors, oui, le courant du catholicisme social est grand par sa signification. Mais ceux qui acceptent jour après jour de s'y faire laminer deviennent le *pusillus grex*, le « petit troupeau » dont parle l'Evangile...

Ces laïcs qui se veulent *avant* les encycliques veulent que leur travail serve à tous. Ils savent qu'ils sont aux avant-postes de la vie de l'Eglise ; ils savent que dans l'Eglise tous ne peuvent marcher au même pas et ils savent que tous n'ont pas la même tâche dans la vie de l'Eglise ; aussi bien ne demandent-ils pas à leurs pasteurs de passer devant eux sur le chemin

de leur vie de laïcs, et de leur frayer la route ; mais ils leur demandent de leur assurer le ravitaillement.

II. AU TEMPS DE PIE XI : PAR LES TACHES PROFANES  
DE SES FILS, LA MISSION DE L'ÉGLISE DÉBORDE LE DOMAINE  
DE LA JURIDICTION ECCLÉSIASTIQUE

On connaît le célèbre passage de *Quadragesimo Anno* qui proclame avec force le bienfait de l'Action Catholique spécialisée dans le monde moderne :

« Les circonstances nous tracent clairement la voie dans laquelle nous devons nous engager. Comme à d'autres époques de l'histoire de l'Eglise, nous affrontons, en effet, un monde retombé en grande partie dans le paganisme. Pour ramener au Christ dans leur intégrité ces diverses classes d'hommes qui l'ont renié, il faut avant tout sélectionner et former dans leur sein même des auxiliaires de l'apostolat de l'Eglise, qui les comprennent et qui comprennent leur mentalité, qui connaissent leurs aspirations et qui savent parler à leurs cœurs dans un esprit de douce et fraternelle charité. Les premiers apôtres, les apôtres immédiats des ouvriers il faut que ce soient des ouvriers ; les apôtres du monde industriel et commerçant doivent être des hommes issus de ces milieux<sup>11</sup> ».

A) *Pie XI et Quadragesimo Anno*

Le fait suivant a déjà été cité : c'était en 1934, le président national d'un mouvement catholique se trouvait dans le bureau de Pie XI. Abordant le chapitre de l'action sociale, ce dirigeant d'exposer au Souverain Pontife comment dans son mouvement, on s'efforçait de répercuter *Quadragesimo Anno*. A son étonnement, Pie XI se mit à froncer les sourcils. « Mais, Très Saint-Père, n'est-ce pas une encyclique à laquelle il a pu sembler au monde entier que votre Sainteté attachait une grande importance ? — « Que croyez-vous qu'il y a là dedans ? », demanda Pie XI en montrant son front. « Croyez-vous donc qu'aujourd'hui, en 1934, nous ne dirions que ce que nous

---

11. *Actes* de S. S. PIE XI, Ed. Bonne Presse, t. VII, p. 171-172.

avons écrit en 1931... il y a déjà trois ans ? » Devant l'émotion de son interlocuteur, le Pape se radoucit. Et, gravement, il se mit à lui expliquer que, depuis qu'il était sur le siège de Pierre, la question sociale n'avait pas pu ne pas l'êtreindre ; il s'était rendu compte que l'enseignement de Léon XIII avait eu besoin de l'espace d'une génération pour commencer à devenir commun ; que, pendant ce même temps, la conjoncture sociale avait évolué, que la longue guerre l'avait aggravée ; ainsi, en découvrant *Rerum Novarum*, avec trente ans, avec quarante ans de retard, on pouvait ressasser la lettre de l'encyclique — quelquefois d'ailleurs en la rétrécissant à la dimension de son petit esprit —, mais on n'était pas véritablement fidèle à l'âme qui avait insufflé le document de son illustre prédécesseur ; que si lui, Pie XI, il avait tenu à choisir l'anniversaire de cette encyclique, — les simples mots *Quadragesimo anno* le soulignaient suffisamment —, c'était afin de montrer que la véritable fidélité doit savoir se faire inventive ; que, s'il avait parlé cette année, en 1934, il serait déjà allé lui-même plus loin qu'il n'était allé en 1931 ; que la véritable fidélité ne consiste pas à répéter un enseignement en le figeant dans les termes qui ont servi à le donner, elle consiste, ayant suffisamment assimilé tout l'enseignement déjà élaboré, à aller de l'avant. « Quant à vous, concluait Pie XI, votre tâche, sur ce chapitre, est de travailler à préparer la prochaine encyclique sur la question sociale ».

#### B) *L'expérience de Pie XI*

Si Pie XI propulsait ainsi les laïcs, c'est qu'il avait appris dans sa propre vie les exigences d'une vie dite profane aux prises avec des réalités des hommes de tous les jours.

Pie XI savait, en effet, d'expérience qu'aucune délégation juridique, même dans l'Eglise, n'a jamais conféré compétence, zèle, fidélité intime à qui en était dépourvu ou à qui prétendrait biaiser avec ces impératifs de tout apostolat authentique.

Faisant l'ascension du Vésuve, le 1<sup>er</sup> janvier 1900, don Ratti avait évidemment tenu à célébrer la Sainte Messe au refuge : « Le devoir avant tout », avait-il dit aux organisateurs

de l'excursion ; les répercussions de ces quatre mots furent grandes dans le petit groupe ; et don Ratti de chercher et de noter le pourquoi : « Je dis cela en toute simplicité, comme alpiniste et comme compagnon, et non pas comme prêtre »<sup>12</sup>.

De même, bibliothécaire à l'Ambrosienne à Milan, Mgr Ratti s'était rendu compte que le rayonnement de son sacerdoce auprès des chercheurs du monde entier ne s'exerçait, de fait, qu'à travers sa compétence, ses investigations : les savants pouvaient apprécier les exigences intellectuelles de sa conscience ; ils pouvaient, dans la dimension spirituelle de sa recherche intellectuelle, pressentir chez Mgr Ratti le signe de la flamme intérieure qu'entretenait son sacerdoce.

Evoquant cette activité, Mgr Ratti confiait à don Roncalli : « Tous, nous devons travailler à l'Action Catholique. Même moi, ici, dans un centre d'activité qui pouvait paraître d'un genre bien différent, je parviens à faire vraiment de l'Action Catholique : souvent il m'arrive de donner un conseil, un avis, une explication à ceux qui fréquentent la bibliothèque »<sup>13</sup>. Mgr Ratti savait bien que n'importe quel prêtre nommé par son évêque aumônier de la bibliothèque aurait pu offrir de l'extérieur des secours du culte aux savants de passage à Milan. Mais il expérimentait le rayonnement apostolique que sa formation et sa fonction lui procuraient : c'est dans le champ même de leurs recherches qu'il lui était donné de féconder des esprits en quête de vérité, avec la lumière de Celui qui est la Vérité et la Vie !

Pie XI avait ainsi découvert d'expérience que bien des secteurs de la vie sociale restent presque fermés à l'action sacerdotale, tandis qu'ils sont le terrain journalier de la vie des laïcs.

Quel était le résultat de cette situation en ce début du

---

12. Achille RATTI, *Scritti alpinistici*, p. 137.

13. Cité par le nouveau Pape le 9 novembre 1958, et rapporté dans la *D. C.*, 1958, col. 1545.

xx<sup>e</sup> siècle ? Il y avait alors comme deux espèces de membres de l'Eglise :

a) Ceux pour qui il s'agissait de répondre seulement à la cloche de leur église, mais dont la vie chrétienne se rapetissait de plus en plus à la dimension de l'ombre du clocher, à l'heure précisément où les multiples ramifications de leur vie sociale étendaient chaque jour davantage leurs antennes. La tentation les guettait de faire deux parts dans leur vie : la vie dite profane, réglée par les impératifs journaliers du « *business is business* », du « politique », du « mondain », du « commercial », etc., et, d'autre part, ce temps qui est donné « à la religion », ces gestes rituels qui sont encore regardés comme une grâce que l'on croit faire à Dieu... à un Dieu-ornement en passe de devenir inutile ; et, par cette catégorie de « fidèles » (comme on dit), l'Eglise avait l'illusion de se survivre à elle-même...

b) Tandis que l'autre catégorie de fils de l'Eglise prenait conscience du caractère inadmissible, voire scandaleux, disaient certains, de cette espèce de divorce entre la vie de chaque jour et la vie chrétienne. Pour s'efforcer d'y porter remède, ce sont ces fils de l'Eglise qui se regroupaient dans des organisations qu'on appelait déjà l'action catholique. Ce sont eux qui, pour être apôtres, avaient éprouvé le besoin de réapprendre, doctrinalement, les exigences de leur appartenance à l'Eglise dans un monde qui est né et qui vit sans l'Eglise (d'où les encycliques de Léon XIII et de Benoît XV, et le besoin de vivre, sacramentellement, le mystère du Christ dans une communauté fervente qui soit véritablement école et soutien de la foi (d'où les décrets de Pie X en faveur de la communion fréquente ou du renouveau liturgique).

Au lendemain de la première guerre mondiale, l'Eglise vivrait-elle au rythme des premiers ou des seconds ? Pie XI délibérément choisit. Son expérience personnelle lui faisait porter l'attente du monde d'où Dieu est absent et pour lequel

l'Eglise doit être comme un étendard dressé parmi les nations<sup>14</sup>.

Une enquête préparatoire à la première encyclique de Pie XI soulignait « l'importance, l'extension et la nécessité de cette forme d'apostolat, de cette participation des laïcs à la mission propre de l'Eglise »<sup>15</sup>.

Puis vint la rédaction de ce premier grand document de son Pontificat : « Je me souviens, devait raconter Pie XI, du moment exact, à minuit, quand j'ai inséré dans ma première encyclique ce passage sur l'Action Catholique... Je n'avais pas compté le faire ; je n'y avais pas pensé d'avance ; j'ai été obligé de le faire *par une inspiration providentielle*. Ce n'est pas de moi-même que j'ai mis cela... J'étais surpris de ce passage en relisant, mais je devais le laisser. Le Cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat, était tout surpris de ce texte aussi. J'ai rarement dit ces choses... Il y a quelque chose de très providentiel dans cette Action Catholique. C'est le Bon Dieu qui a agi »<sup>16</sup>.

La nécessité de la collaboration de l'apostolat du laïcat organisé à l'apostolat de la hiérarchie était solennellement proclamée et définie dans l'encyclique *Ubi arcano Dei*, le 23 décembre 1922. En même temps qu'un aboutissement c'était un point de départ.

### C) Pie XI et la J.O.C.

La rencontre de l'abbé Cardijn et de Pie XI exprime cette *ordinatissima conjunctio* que nous évoquions plus haut : que si ce vicaire de Laeken parvient jusqu'au Pape, c'est que le Cardinal Mercier et le nonce ont préparé son audience.

14. Cf. sa réponse à Mgr Roncalli sur la place Saint-Pierre avant le Conclave de 1922 : dans la *D. C.*, 1962, col. 1576.

15. Copie de ce texte dans mes archives.

16. Copie de ce compte-rendu d'une audience d'octobre 1937, dans mes archives.

Bientôt la J.O.C. posera des problèmes semblables à ceux déjà rencontrés, à la conscience des pasteurs. Les jocistes ont besoin d'aumôniers. Comment les prêtres sont-ils préparés à percevoir que la mission de l'Eglise dépasse le domaine de la juridiction ecclésiastique ? Si les difficultés entre les impératifs moraux et religieux sont réglées pour les hommes par un accord entre les détenteurs de l'autorité ecclésiastique et les détenteurs de l'autorité sociale, les chrétiens membres du corps social n'ont qu'à se référer à cet accord passé en leur nom par-dessus leur tête ; et la vertu principale du laïc chrétien est alors l'obéissance confiante à ses supérieurs. C'est ce qu'est porté à envisager le clerc qui, durant toute sa formation, a vécu sous le régime de l'identification de l'autorité du corps social auquel il appartenait avec l'autorité ecclésiastique de laquelle il dépendait. Mais quelle est la situation de tous ceux pour qui il n'y a même pas un accord entre les impératifs du groupe social dont ils sont membres par leur profession... et les exigences dont l'autorité ecclésiastique a la garde ? Rien ne peut se substituer à la conscience de ces laïcs chrétiens.

Sans doute pourra-t-on dire que des jeunes travailleurs se trouvent ainsi aux prises avec des responsabilités d'adultes, qu'ils sont trop jeunes pour se défendre contre les infiltrations du laïcisme, du marxisme, de l'hédonisme et de tous les *ismes* qu'ont parfaitement raison de dénombrer les moralistes ; qu'ils sont trop jeunes pour « faire de la politique », etc. Et il est très compréhensible que certains éducateurs veuillent mettre à l'abri leurs jeunes : un aumônier de patronage d'une ville du Midi nous disait un lundi de juillet aux environs de 1950 : « Enfin ! Je suis arrivé à ce que tous mes grands (de 18 à 20 ans) jouent au cerceau pendant toute l'après-midi. Ceux qui se posaient des problèmes qui ne sont pas de leur âge, ou bien ils nous ont quittés, ou bien ils ont renoncé à ces questions qui leur font plus de mal que de bien ».

Mais ce qu'il y a de tragique c'est que ces « questions qui leur font plus de mal que de bien », ce n'est pas toujours eux qui vont les chercher pour leur plaisir, ce sont ces « problèmes

qui ne sont pas de leur âge » qui leur sont posés journallement par et dans leur milieu de travail.

S'ils ne réagissent pas, eux-mêmes et les autres seront le jouet d'influences incontrôlées, bénéfiques ou néfastes d'ailleurs. S'ils apprennent à réagir pour eux-mêmes et avec conscience de leurs responsabilités, ils ne pourront pas ne pas avoir le souci d'éclairer et de fortifier la conscience de ceux qui les entourent... non seulement par des contacts personnels, mais par des moyens qui peuvent toucher la collectivité ; ainsi ce sont les apôtres laïcs, et eux seuls, qui peuvent et doivent aider autour d'eux à une prise de conscience du positif comme du négatif dont toute vie collective imprègne chacun de ses membres par capillarité ; ce sont les apôtres laïcs, et eux seuls, qui à partir de cette prise de conscience peuvent et doivent aider autour d'eux à sauver l'humain en vue de cette « *consecratio mundi* » dont devait parler Pie XII.

Dans cette perspective, c'est toute une promotion de la personne humaine qui s'impose à la responsabilité des militants d'Action Catholique ; et leur équipe doit être ainsi pour eux au sens le plus fort : école de liberté, en ce sens qu'éveillés à une vie personnelle authentique ils peuvent apprendre, à eux et aux autres, à se libérer des influences incontrôlées.

Quelle est la responsabilité du prêtre vers qui se tournent les jeunes travailleurs et les jeunes travailleuses<sup>17</sup> ? « Sa fonction, c'est de mettre en œuvre tous les moyens capables d'apprendre aux membres à pratiquer toutes les vertus que le jeune ouvrier a besoin d'exercer... *quand l'aumônier n'est pas là*. Nous répétons souvent à nos jeunes ouvriers qu'à la porte de toutes les usines il y a un écriteau : « Entrée interdite aux vicaires, curés, évêques, au Pape lui-même », et nous leur fai-

---

17. Dans un quartier populaire de Paris, un travailleur noir, père de trois enfants et sans ressources, confiait un jour à un ami : « Les Pères de la mission m'ont appris à méditer en chrétien, mais pas à agir et à lutter en chrétien » (rapport manuscrit d'un prêtre parisien, p. 10).

sons comprendre que là où ils vont, nous prêtres, nous ne pouvons aller »<sup>18</sup>.

Pour pouvoir paraître, ces lignes de l'abbé Cardijn ont eu besoin de l'audience que Pie XI accorda à leur auteur le 3 mai 1932. Il y avait alors près de dix-huit mois qu'avait paru le numéro 1 du Bulletin des Aumôniers de la J.O.C. et de la J.O.C.F. Pour que tombent les résistances et pour que paraisse le bulletin numéro 2, il fallut une audience pontificale... au cours de laquelle Pie XI rappela l'importance du rôle des assistants ecclésiastiques.

Ce qui est en jeu à travers la vie du plus humble des jocistes, c'est la mission de l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui. Pie XI l'avait perçu. Et c'est pour cela que Pie XI voulait que les prêtres fussent alertés sur cet aspect de leur tâche sacerdotale à l'égard de ceux qui se veulent leurs « fidèles » et dont la responsabilité apostolique déborde le cadre des exigences de leur fidélité à répondre à la cloche de leur église ou au signal du jeu de cerceau !...

Sans doute la « spécialisation » avait-elle quelque analogie avec la méthode missionnaire que l'on a appelé l'*indigénisation*. Recevant l'A.C.J.F. qui allait à Rome faire bénir les prémices de la spécialisation intégrée dans l'apprentissage d'une collaboration effective et ardente, Pie XI pouvait, le 6 avril 1934, s'adresser « à toutes les branches de cette belle Association Catholique de la Jeunesse Française » et leur souhaiter de « réaliser splendidement votre programme si bien adapté aux circonstances actuelles, apostolat particulier et différent, selon les besoins et les milieux. Cette activité particulière, qualifiée, spécialisée, présente la plus grande analogie avec la méthode que nous indiquons aux missionnaires : les prêtres indigènes pour les indigènes. Chaque situation aura donc son apôtre correspondant : des ouvriers, apôtres des ouvriers ; des agriculteurs, apôtres des agriculteurs ; des ma-

---

18. *Notes de Pastorale jociste*, mai 1932, p. 27.

rins, apôtres des marins ; des étudiants, apôtres des universitaires. Comme on se comprendra mieux alors, comme on s'entendra plus facilement ! Voilà des critères qui vous guident, chers enfants. Voilà le magnifique esprit de votre activité apostolique ».

Mais l'enthousiasme suscité par l'apparition de la spécialisation et son opportunité n'empêchaient pas cette formule d'être parfois desservie par ceux-là mêmes qui en revendiquaient l'emploi.

Et c'est pourquoi Pie XI, alerté le mois précédent sur certaines outrances issues de la spécialisation, n'avait pas hésité dès le 15 août 1928 à mettre en garde contre les excès qui naîtraient d'un désir d'exclusivisme ou d'autonomie chez les apôtres laïcs des mouvements spécialisés :

« Qu'ils n'oublient pas [...] que leur œuvre sera non seulement boîteuse et instable, mais même absolument stérile, s'ils ne sont animés et enflammés de charité à l'égard de leurs frères et de leur prochain, sans distinction aucune, comme il convient à des apôtres.

Cette flamme de la charité pourra seule adoucir et tempérer les aspérités et faire disparaître les difficultés que créent inévitablement les différences de mentalité, d'occupation, de naissance et de mœurs ».

Quelques années plus tard, ému de constater la propension qui s'insinuait chez certains de définir l'Action Catholique par « l'apostolat du milieu sur le milieu » et non comme la participation à la mission de l'Église par la collaboration à l'apostolat de la hiérarchie, Pie XI, qui avait lui-même annoté un article (n'émanant d'ailleurs pas de la J.O.C.) où cette conception erronée était développée, en exprimait son inquiétude le 7 octobre 1937 et faisait donner le commentaire suivant : « Veillez à ce que l'on ne fasse jamais du *moyen* un *but*. Le but, c'est l'apostolat, les moyens doivent être subordonnés au but, le particulier au général, sinon l'on arrivera à un nouveau *totalitarisme*, le *totalitarisme du milieu* »<sup>19</sup>.

19. Copie dans mes archives.

Ce n'était pas la J.O.C. ni la spécialisation que Pie XI condamnait par là, et il venait d'en donner assez de preuves éclatantes, c'était l'usage maladroit que certains se croyaient amenés à faire de la formule de la spécialisation coupée de son inspiration providentielle.

### III. SOUS LES PONTIFICATS DE PIE XII ET DE JEAN XXIII : LE RESPECT ET LA NÉCESSAIRE COORDINATION DES INITIATIVES DU SAINT ESPRIT DANS L'ÂME DES LAÏCS

Pie XII a eu des formules très fortes pour exprimer le sens de cette mission que l'Eglise ne peut accomplir que par les laïcs :

« L'Eglise ne peut pas s'enfermer inerte dans le secret de ses temples et désertier ainsi la mission que lui a confiée la Providence divine, de former l'homme complet, par là de collaborer sans cesse à établir le fondement solide de la société. Cette mission lui est essentielle. Considérée de ce point de vue, on peut dire que l'Eglise est la société de ceux qui, sous l'influence surnaturelle de la grâce, dans la perfection, de leur dignité personnelle de fils de Dieu et dans le développement harmonieux de toutes les inclinations et énergies humaines, édifient la puissante armature de la communauté humaine.

Sous cet aspect, les fidèles, et plus précisément les laïcs, se trouvent aux premières lignes de la vie de l'Eglise ; par eux, l'Eglise est le principe vital de la société humaine. Eux, par conséquent, eux surtout, doivent avoir une conscience toujours plus nette, non seulement d'appartenir à l'Eglise, mais d'être l'Eglise, c'est-à-dire la communauté des fidèles sur la terre sous la conduite du chef commun, le Pape, et des évêques en communion avec lui. Ils sont l'Eglise, et de là vient que, dès les premiers temps de son histoire, les fidèles, avec le consentement de leurs évêques, se sont mis en associations particulières concernant les manifestations les plus diverses de la vie. Et le Saint-Siège n'a jamais cessé de les approuver et de les louer »<sup>20</sup>.

---

20. PIE XII, *allocution consistoriale*, 20 février 1946.

### A) Inévitables difficultés de l'institutionnalisation

Ce mouvement qui porte les fidèles à s'unir en associations particulières, n'est pas terminé. Et l'alourdissement, inévitable, de certaines formules apostoliques, l'imperfection de toute réalisation humaine, les étroitesse et les timidités, les recettes qui dispensent de l'esprit, la sclérose inéluctable, etc., tout cela qui atteint l'institution ecclésiastique elle-même, ne peut pas ne pas retentir sur l'organisation de l'apostolat des laïcs. D'où l'affleurement de nouvelles exigences.

Le père Congar rapportait ce fait significatif : « Un militant jociste se trouvant dans une passe difficile et montrant des signes de découragement et de désaffection, l'un de ses camarades lui dit : « Qu'est-ce qui ne va pas ? Pourtant, on t'aime bien à la section, l'abbé t'aime bien » ; et le militant de répondre : « Oui, l'abbé m'aime bien, mais ce n'est pas moi qu'il aime, c'est la J.O.C. qu'il aime en moi »<sup>21</sup>. Dans tous les cas de ce genre, quelles qu'en soient les explications, à vrai dire, ce n'est plus de l'Action Catholique, ce serait plutôt une utilisation des laïcs par des clercs..

Nous nous rappelons aussi ce mot, assez « cousin germain », d'un aumônier fédéral jéciste : « Dans nos réunions fédérales, il faut que nos étudiants apprennent des trucs. Si on voulait se mettre à les faire réfléchir, où irions-nous?... Je sais bien qu'on me faisait quelques remarques à propos de l'article d'un de nos étudiants paru dans mon bulletin de liaison, et qui adoptait sans assez de nuances la lecture marxiste de certains événements... Mais dans une feuille comme la mienne, l'important n'est pas de dire des choses qui soient exactes, c'est de permettre à nos étudiants de s'exprimer ! Ils sont d'ailleurs incapables de porter un jugement vrai. Mais il faut les accrocher à nos groupes cathos par des choses qui leur plaisent. A nous, aumôniers, de nous réunir pour savoir comment animer nos groupes cathos. Et c'est parce que la J.E.C.

---

21. Dans un article paru dans *Rythmes du Monde* en 1946 et reproduit dans *Sacerdoce et laïcité*, p. 52.

peut être le prétexte de ce genre de réunions entre prêtres, que l'archevêque veut bien encore de la J.E.C. dans son diocèse »<sup>22</sup>. Il ne s'agit certes pas de contester la difficulté très lourde de l'apostolat auprès des étudiants. Mais, premièrement, les jécistes qui se réunissent dans une fédération n'ont pas été créés et mis au monde pour donner l'occasion à des prêtres de se réunir entre eux, et, deuxièmement, ce qui semble précisément méconnu, dans cette réflexion entre deux portes, c'est, paradoxalement, l'aspect de l'apostolat qui avait fait découvrir d'expérience au bibliothécaire de l'Ambrosienne ce qu'il s'efforcerait — lorsqu'il serait devenu pape — de promouvoir dans l'action catholique !

Des imperfections, des déficiences sont inévitables. Mais c'est le retentissement dans les âmes qui est dommageable. Certes on connaît la boutade : « L'Action Catholique, c'est l'insuffisance des clercs remplacée par la suffisance des laïcs ! » Mais là où l'insuffisance des clercs existe dans l'Action Catholique, il arrive que ce soient finalement les laïcs les plus loyalement confiants, et les plus généreusement dynamiques qui « en font les frais » : comme ces hommes pour qui — de la part de Léon XIII — plaidait Mgr Radini Tedeschi, ces laïcs attendaient la compréhension et le soutien qu'ils n'ont pas trouvés<sup>23</sup>. Et c'est en ce sens aussi que Pie XI, dans l'audience

---

22. Nous n'avons pas eu l'occasion de vérifier si c'était vraiment la pensée de l'archevêque en question. Il arrive si souvent, lorsqu'on a une petite responsabilité, qu'on abrite ses manières de faire derrière les intentions de ses supérieurs ! C'est tellement humain !

23. A la troisième Assemblée du Conseil Œcuménique des Eglises à New-Delhi en décembre 1961, il y avait une commission pour le laïcat. Une des conclusions des études de cette Commission, introduites par trois rapporteurs laïcs était formulée ainsi : « Nous vous demandons de nous écouter, nous, c'est-à-dire non pas ceux qui parmi nous sont devenus vos aides « attitrés », « laïcs domestiqués et cléricalisés », copies plus ou moins bâtarde de vous-mêmes, mais nous tous qui respirons à chaque heure l'air du monde dans la situation concrète de notre vie et de notre travail... » (cité dans *Irenikon*, 1962, p. 30). N'entend-on pas actuellement, à mots couverts, la même plainte dans l'Eglise catholique, en face du

évoquée plus haut, rappelait à l'abbé Cardijn « la phrase qu'il fit imprimer en exergue sur la couverture du Bulletin des Assistants ecclésiastiques de l'Action Catholique Italienne : l'Action Catholique (le jocisme) sera ce que les aumôniers la feront être »<sup>24</sup>.

Ainsi arrive-t-il que telle forme d'apostolat se trouve parfois suspectée, peut-être à l'autre bout de la planète, parce qu'il y eut quelque part des incompréhensions, parce que l'on n'a pas su distinguer entre la fin et les moyens, ou même tout simplement par suite d'une maladresse dans la traduction d'un document pontifical !

On se rappelle les paroles de Jean XXIII au sujet de l'Action Catholique en pays de Missions :

« On peut dire que partout déjà il y a une floraison d'initiatives et d'œuvres. Pourtant, on n'insistera jamais assez sur la nécessité d'adapter comme il faut cette forme d'apostolat aux conditions et exigences locales. Il ne suffit pas de transférer dans un pays, sans plus, ce qui a été fait ailleurs ; mais, sous la direction de la hiérarchie, et dans un esprit de joyeuse obéissance aux pasteurs sacrés, il faut faire en sorte que l'organisation de cet apostolat ne soit pas une surcharge qui vienne embrouiller et faire perdre des énergies précieuses par des mouvements fragmentaires excessivement spécialisés qui, nécessaires ailleurs, pourraient tout de même être moins utiles dans une ambiance où les circonstances et les besoins sont complètement divers »<sup>25</sup>.

---

« monopole » (cf. infra au sujet de ce mot employé par Pie XII lui-même) que semblent revendiquer — ou dont semblent se prévaloir — les membres de certains groupements apostoliques (qui varient d'ailleurs d'un pays à l'autre) ?

24. *Notes de Pastorale Jociste*, juillet 1932, p. 13.

25. JEAN XXIII, *Encycl. Princeps Pastorum*, du 28.11.1959, dans la *D. C.*, 1959, col. 1553.

Dans la thèse de doctorat en droit canonique qu'il soutenait naguère à Rome, le Père Chang<sup>26</sup> citait un passage qu'écrivait en 1945 notre légendaire chanoine Tiberghien :

« L'Action Catholique [...] telle qu'elle est réalisée en fait, avec toutes ses imperfections, ses étroitesse, ses raideurs, et déjà ses routines, ne peut pas prétendre rassembler tous les fidèles, même tous les fidèles d'élite. Ce n'est pas seulement les catholiques, mais aussi et surtout l'Action Catholique qui manquent à l'appel de l'Eglise. Tous les catholiques fervents sont destinés à se rassembler dans l'Action Catholique, mais il faut que celle-ci soit digne de se proposer à la ferveur de ceux-là. Elle est encore bien loin de compte [...] Cherchons à rendre l'Action Catholique capable d'apparaître à tous comme apte à répondre à leur désir de développer en eux et autour d'eux le règne du Christ »<sup>27</sup>.

#### B) *Le respect des initiatives du Saint-Esprit*

L'universalisation de l'Action Catholique était un gain ; l'institutionnalisation qui en résultait inévitablement comportait le risque d'un nivellement par le bas. Quelle place alors pour les exigences des élites et des pionniers, voire des néophytes ? D'où, coup sur coup : le 2 février 1947, la Constitution Apostolique *Provida Mater* sur les Instituts Séculiers ; et, bientôt, comme son complément, le *Motu Proprio Primo feliciter*, du 12 mars 1948, par quoi Pie XII recommande « aux dirigeants et assistants de l'Action Catholique » de promouvoir généreusement ce genre de saintes vocations, de leur « prêter assistance » le cas échéant, « et, tout en sauvegardant leur propre discipline intérieure, d'utiliser leur concours » ; puis, le 27 septembre 1948, la Constitution Apostolique *Bis Sæculari* sur les Congrégations Mariales : « Ni leur structure, ni leurs notes particulières n'empêchent les Congrégations Mariales d'être appelées de plein droit : Action Catholique,

---

26. Petrus CHANG, *De associationibus iuvenum catholicorum (Actionis Catholicæ) in Missionibus Sinensibus*, Romæ, 1952, p. 16.

27. Ce texte peut être retrouvé dans : TIBERGHEN, *L'Action Catholique*, Ed. Comprendre, 1945, p. 69-70.

entreprise sous le patronage et l'inspiration de la Bienheureuse Vierge Marie ; bien plus, ainsi qu'elles l'ont été dans le passé, elles sont et seront la protection et la garde de la formation catholique des âmes la plus importante. Car — le Siège Apostolique l'a proclamé à maintes reprises — l'Action Catholique n'opère pas dans un champ clos, comme si elle était serrée dans des limites étroites à ne pas dépasser<sup>28</sup> ». Autrement dit, Pie XII voulait assurer des espèces de soupapes de sûreté.

Puis, à Rome, le 14 octobre 1951, droit de cité était reconnu au multiforme apostolat des laïcs. Et, au deuxième Congrès Mondial pour l'Apostolat des laïcs, dans son discours du 5 octobre 1957, Pie XII s'élevait contre tout « monopole » en matière d'Action Catholique, contre « la main-mise de l'espèce sur le genre » ; il évoquait publiquement « un malaise regrettable, assez largement répandu », et estimait « nécessaire de faire connaître [...] une suggestion » relative à la terminologie et à la structure de l'Action Catholique. D'une manière assez solennelle, un dossier — d'origine peut-être très précise — soulevait un problème d'une importance qui dépassait ce qui l'avait fait constituer. Au-delà de la question de la *Légion de Marie* (dont les gens bien informés parlaient à propos de ce passage), c'était le problème des relations entre les mouvements d'apostolat et l'Église qui était posé. D'une part, il faut bien reconnaître que le mouvement n'est pas l'Église ; le mouvement est, premièrement, école et soutien de la foi, et, deuxièmement, instrument spécialisé de pénétration apostolique ; et cela qui en dit la valeur en marque aussi la limite ; c'est ce que saint Paul rappelait lorsqu'il dénonçait les factions qui divisaient les Corinthiens<sup>29</sup>. D'autre part, chaque mouvement se spécialise selon sa finalité particulière, il ne faut pas oublier que spécialisation ne signifie ni monopole, ni privilège. Car le Saint-Esprit n'a jamais fini de souffler, et de surgir sur nos chemins. Et, dans chaque équipe de

---

28. D. C., 1948, col. 1351 ; et 1951, col. 577-582.

29. Cf. l'excellent commentaire de ces difficultés de Corinthe, dans : Dr RAMSEY, *The Gospel and the Catholic Church*, p. 51-54.

base de chaque mouvement d'Action Catholique, chaque militant doit s'attendre, nouvel Ananie, à voir surgir dans son champ bien circonscrit par les circulaires du mouvement... un nouveau Saul de Tarse qui viendra d'avoir son chemin de Damas !

Dans les derniers mois de son pontificat, Pie XII a tenu, à plusieurs reprises, à souligner, comme en manière de testament, la nécessité de rester ouverts aux nouvelles initiatives apostoliques du Saint-Esprit dans les âmes. Ainsi, aux religieuses assistantes des associations de Jeunesse Féminine d'Action Catholique Italienne, le 3 janvier 1958 :

L'Action Catholique « n'est pas l'unique action des catholiques et on ne peut affirmer qu'elle possède l'unique méthode efficace pour la formation des âmes ferventes. D'autres formes, bénites, approuvées et encouragées par l'Eglise, peuvent à l'occasion se développer et s'étendre à de nouvelles activités. Ce sera alors l'occasion de faire savoir si vous savez estimer et aimer tout ce qui fleurit dans l'Eglise. De même il serait également vain de s'opposer aux interventions parfois soudaines, parfois même impétueuses de « l'Esprit divin », dans lequel « la jeunesse catholique en marche » puise sa « force », comme à une source inépuisable et variée »<sup>30</sup>.

Et quelques semaines avant sa mort, Pie XII, recevant les quelque trois mille participants au Congrès International du Tiers-Ordre de saint Dominique, tenait à leur dire :

« Il est certain que la formation spirituelle reçue dans le Tiers Ordre vous habilite, plus que beaucoup d'autres laïcs, au travail fructueux dans l'Action Catholique, qu'on entend ce terme au sens strict d'apostolat exercé par mandat de la hiérarchie, ou, dans un sens plus large, d'apostolat organisé des laïcs »<sup>31</sup>.

Ainsi a-t-on pu dire que devant l'extension de l'Action Catholique, Pie XII a insisté d'une part sur l'approfondissement spirituel que requérait cet apostolat des laïcs, et d'autre part sur le primat — même en ce domaine — de la vie sur la formule.

30. D. C., 1958, col. 70-71.

31. D. C., 1958, col. 1156-1157.

C) *Jean XXIII et la nécessaire coordination des initiatives du Saint-Esprit dans l'Eglise*

Ce respect des initiatives les plus variées du Saint-Esprit dans les âmes exige en même temps leur collaboration et leur coordination. Car « le témoignage des individus a besoin d'être confirmé et élargi par celui de toute la communauté chrétienne »<sup>32</sup>. Or, dans l'état actuel des choses, est-ce que certains rouages de l'institution paroissiale, de l'administration diocésaine, voire de la Curie Romaine elle-même, ne risquent pas à l'occasion de se figer en un musée d'organes-témoins bien conservés, ou en un lac bien préservé pour qu'y survivent des coelacanthes?... Telle est la question posée, parfois avec une franchise un peu abrupte, par ces apôtres qui ont entendu vingt fois, cent fois, ou davantage, en quelques années, des espèces de mises en demeure jaillies de la détresse de néophytes : « Tu es le contrebandier du Bon Dieu. Pour nous amener jusqu'à lui, tu nous a fait passer par un raccourci. Cela ne doit pas être permis. » — « Si c'est vrai, comme tu le dis souvent, que le baptême engage toute une vie, alors explique-moi pourquoi les prêtres sont si pressés de baptiser les gens n'importe quand et n'importe comment ». — Pourquoi nous en as-tu tant demandé, alors que ceux qui remplissent les églises sont si loin de l'évangile que tu nous as fait connaître et que tu nous as demandé de pratiquer ? Tu le savais, toi, ce que ce serait, notre paroisse. Est-ce que tu te rendais compte de la situation dans laquelle nous nous mettions ? En sortirions-nous jamais ? Et comment ? » — « Il aurait mieux valu ne jamais te connaître. Tu nous as fait espérer en une Eglise qui n'est pas l'Eglise »<sup>33</sup>.

Mais il faut plus. Il faut que chaque communauté locale livre — sans le tronquer par son particularisme — le visage de l'unique Eglise de Jésus-Christ. Le Dr Ramsey rappelait très

---

32. *Princeps Pastorum*.

33. Rapport manuscrit d'un prêtre parisien, p. 46, 26, 47.

justement que l'église locale n'est pas *une* église particulière, mais l'Eglise totale présente localement<sup>34</sup>. Et, dès les débuts de son pontificat, Jean XXIII ne cessait de rappeler la même exigence : « Jésus n'a pas institué plusieurs Eglises, ou gallicane ou grecque, ou slave, d'après le nom de chaque nation, mais une Eglise apostolique et universelle » (15 mars 1959). De même, reprenant le mot de Pie XI, Jean XXIII s'écriait : « La paroisse qui néglige l'action missionnaire néglige l'œuvre la plus catholique des œuvres catholiques, la plus apostolique des œuvres apostoliques » (26 avril 1959).

Aussi le Pape rappelle-t-il sans cesse à ses visiteurs :

1) que leur mouvement n'est pas le seul dans l'Eglise (au « *Mondo Migliore* », 16 novembre 1958 ; aux familles franciscaines, 16 avril 1959) ;

2) qu'ils ne doivent pas méconnaître les aspects sur lesquels leur mouvement insiste moins (au centre Richelieu, 30 mars 1959 ; aux Equipes Notre-Dame, 3 mai 1959 ; à des employées de maison, 19 avril 1959 : apôtres auprès de vos sœurs de travail, mais aussi dans les familles où vous êtes employées, à l'imitation des esclaves chrétiennes venues d'Orient qui ont amené la foi dans bien des familles romaines) ;

3) qu'ils doivent toujours « travailler en union avec tous » (au centre Richelieu, 30 mars 1959), « aussi bien à l'intérieur des Associations qu'au plan national ou international » (à la F. I. J. C., le 25 novembre 1959 ; et de nouveau au M. I. J. A. R. C., le 29 mai 1960) ; même au-delà de l'Action Catholique. « Jamais on n'inculquera trop aux âmes de tous le devoir de coopérer d'un seul cœur et d'une seule âme au royaume de Dieu » (à l'A. C. portugaise, le 5 avril 1960) ; cf. encore l'allocution aux pèlerins français de la Légion de Marie, le 13 juillet 1960.

C'est cela l'esprit du Concile, dont Jean XXIII veut voir animés les membres de l'Eglise : cette unité vécue reflète

---

34. Dr RAMSEY, *The Gospel and the catholic Church*, p. 45-50.

l'unité de l'Eglise, elle est un « étendard présenté au monde » (10 janvier 1960). Et cette nécessité de l'unité entre les diverses initiatives apostoliques du Saint-Esprit dans l'Eglise est intégrée dans le « texte de base » pour la préparation du troisième Congrès Mondial pour l'Apostolat des Laïcs qui est intitulé : « l'unité des chrétiens au sein du monde en quête d'unité : don et mission »<sup>35</sup>.

\*  
\* \*

Lors d'une réunion récente en France entre des hommes assez divers mais tous attentifs aux problèmes posés par les exigences des apôtres laïcs à l'heure actuelle, la classification suivante semblait se dégager :

1) les apôtres soucieux d'un label officiel : ils se regroupent dans l'Action Catholique.

2) les apôtres qui ont franchi ce qui apparaît comme un « seuil spirituel » : beaucoup se regroupent dans ce que, faute d'autre vocable, on a — dans cette rencontre — appelé les « mouvements évangéliques ».

Il y a peut-être là un phénomène nouveau par son ampleur, et par la diversité de ses manifestations, mais qui prend un caractère social du fait de la multiplication des groupements ; or il semblait apparaître que ces apôtres laïcs avaient ceci de commun, qu'ils découvraient trois exigences de la totalité du don évangélique : la communauté, la règle et le besoin de retrouver l'évangile sinon par un ordre religieux du moins par une authentique spiritualité évangélique. Et bien qu'avec des nuances très notables, on croyait pouvoir constater la même fermentation dans :

a) les groupes de « Vie Chrétienne » qui sont la forme que prennent actuellement en France les Congrégations Mariales (groupes soutenus par la Compagnie de Jésus) ;

b) les fraternités de Foucauld qui se multiplient aussi très rapidement ;

---

35. Supplément au Bulletin *Apostolat des laïcs*, 1962, n° 3.

c) les tiers-ordres séculiers de saint Dominique ou de saint François qui commencent à retrouver un regain de vitalité ;

d) les équipes Notre-Dame pour lesquelles l'adoption de « la Charte » a été comme « un seuil » franchi collectivement ;

e) les Instituts Séculiers, aux formes bien diverses, etc...<sup>36</sup>

Qu'il ne faille pas, cependant, opposer les « mouvements évangéliques » aux mouvements d'Action Catholique, c'est bien évident. Et la preuve la plus tangible, c'est qu'un nombre notable de membres de ces « mouvements évangéliques » sont en même temps membres d'un mouvement d'Action Catholique. Non sans parfois que, de-ci de-là, il n'en résulte un certain flottement. Dans telle équipe diocésaine d'Action Catholique, l'aumônier qui est en même temps l'animateur spirituel d'un de ces « mouvements évangéliques » y retrouve dix sur douze des membres de l'équipe ; il arrive aux deux autres de se sentir parfois court-circuités, et de ne pas com-

---

36. Il y aurait d'ailleurs un autre aspect de la recherche de certains apôtres laïcs mais qui est peut-être moins perceptible parce que socialement moins structuré. C'est la recherche doctrinale qui, d'une part, semble quelquefois poursuivie pour elle-même, indépendamment de toute vie spirituelle et de toute vie apostolique, un peu comme une gnose et dans un climat ésotérique ! mais qui simple aussi abordée de nos jours dans une double direction :

— doctrine spirituelle : doctrine qui soit un aliment de la vie spirituelle et le principe d'une ouverture de l'âme.

— rencontre entre la culture profane et l'expérience humaine, d'une part, la foi, d'autre part.

Les « mouvements évangéliques » aident souvent la première forme de recherche doctrinale. Les apôtres laïcs, soucieux de la deuxième forme, sont souvent bien plus démunis... et souvent bien peu compris à l'heure où la prolongation de la scolarité commence à élever le niveau culturel de l'ensemble du pays et du monde !

Ainsi retrouvons-nous, jaillissant aujourd'hui de la conscience des laïcs, mais atomisés, les trois besoins profonds, que les vieux mouvements de la fin du siècle dernier s'efforçaient de développer conjointement par la triple formation qu'ils donnaient : piété, étude, action.

prendre pourquoi il paraît indispensable, afin d'être fidèle à « l'orthodoxie » du lieu, que dans le diocèse tous les membres de ce mouvement d'Action Catholique pratiquent le même jour telle dévotion, ou bien s'extasient devant tel livre et émettent en chœur des réserves sur tel article.

Mais ces inconvénients, somme toute, sont mineurs : ils sont inévitables du fait de l'imperfection de la nature humaine concrètement réalisée et du fait qu'ici-bas même les futurs saints n'ont pas encore atteint précisément ce qui les fera canoniser.

La question, au fond, n'est pas dans ces inconvénients. La question posée à l'Action Catholique par ces « mouvements évangéliques », c'est de savoir si les mouvements d'Action Catholique, tels qu'ils existent, et qui se définissent par leur référence aux pasteurs légitimes, sont tous (et de plus en plus, ou de moins en moins ?) de taille à intégrer les membres sérieux des « mouvements évangéliques » ainsi que tous les apôtres animés du même esprit<sup>37</sup>.

La question suivante se murmure d'un diocèse à l'autre : « Est-ce que, dans la redécouverte actuelle de ce qu'on appelle le « sacerdoce diocésain », on ne traduit pas un peu trop facilement « *cooperatores ordinis nostri* » par « *instrumenta curarum administrationis diocesanæ* » ? Sans doute est-ce de l'évangile que se réclame, surtout s'il est un saint, le secrétaire d'évêché en train de rédiger conscienceusement le rescrit accordant, ou la lettre refusant, le privilège d'oratoire semi-public à la nouvelle communauté religieuse installée dans la ville épis-

---

37. De nos jours d'ailleurs, parce qu'ils imaginent que ce n'est pas possible, un nombre assez grand de gens qui pensent être apôtres, gens en réalité sans grande formation, se disent « exigeants », c'est-à-dire, en clair, qu'ils posent au Seigneur, à ses ministres, et à leurs frères dans la foi, leurs conditions qui ne sont que des chipotages d'adolescentes gâtées, ou des caprices infantiles, même lorsqu'ils émanent d'adultes. Si ce genre d'apôtres est assez nombreux, et alourdit parfois considérablement la charge des pasteurs, et si cette race s'insinue partout, ce ne sont pas cependant les fantaisies de ces « apôtres » à quoi nous faisons ici allusion.

copale. Sans doute est-ce aussi de l'évangile que se réclame le sous-directeur des œuvres qui rédige, admirablement d'ailleurs, une circulaire qui ira directement dans la corbeille à papier des curés, qui posera des cas de conscience aux laïcs, mais qui sera soigneusement archivée (car si le directeur des œuvres est promu à l'épiscopat, il n'y aura sans doute que l'actuel sous-directeur pour pouvoir lui succéder). Sans doute est-ce aussi en se réclamant du même évangile que le directeur de l'hebdomadaire diocésain fait la mise en page des réclames qui aident son journal à vivre : sous les différentes annonces (il y en a trois) d'agences matrimoniales (« sérieux » ; « discrétion » ; « résultat certain » ; « divorcés s'abstenir » ; « nombreuses références, prêtres et autres », etc.), il a mis en bonne place :

Œuvre Nationale des Aveugles  
*Mandatée par l'Épiscopat*  
 Bois pour chauffage garanti sec  
 Cannage et remplissage de sièges

Mais il y a aussi l'évangile que vit la petite sœur du Père de Foucauld campée dans un bidonville de la banlieue. Entre ces quatre évangiles, les apôtres laïcs d'aujourd'hui ont tous choisi, et tous de la même manière. Mais pourquoi donc précisément, lorsqu'on approche de près des gens consciencieux, peut-il sembler qu'il y ait plusieurs évangiles ? Pourquoi donc est-il si difficile de voir la coïncidence entre l'évangile de l'administration ecclésiastique — et qui est souvent très exigeant d'ailleurs — et l'évangile vécu sur le chemin des hommes ? Quand l'apôtre laïc a ouvert le texte de Matthieu, de Marc, de Luc, ou de Jean, quel autre critère a-t-il pour reconnaître l'Eglise de Jésus sinon de pouvoir dire : « C'est ici l'Évangile qui continue » ?

Telle est sans doute la raison de l'émoi qui vient, semble-t-il, d'êtreindre des hommes à qui cependant leurs préoccupations œcuméniques faisaient prôner une revalorisation — jusqu'ici quasi inconditionnelle — du pouvoir épiscopal : « Si un meilleur

fonctionnement du ministère épiscopal n'arrivait pas à se constituer plus humainement — et plus évangéliquement aussi —, toute revalorisation et renforcement du pouvoir des évêques pourrait mener à un plus grand mal. Car ce n'est pas en perfectionnant l'appareil administratif diocésain et en accroissant ce qui est de plus en plus ressenti comme une contrefaçon insupportable de la paternité épiscopale authentique, — c'est à-dire un paternalisme sans âme, lié à un régime curial impersonnel —, qu'on pourrait améliorer la situation présente. Beaucoup de curés, ayant entendu ce qui s'était passé au Concile concernant la curie romaine, ont exprimé des réactions semblables à l'égard des curies épiscopales »<sup>38</sup>. Cette remarque, d'ailleurs, ne fait que traduire, d'une manière plus concrète sans doute, mais pas d'une manière plus forte, ce que Jean XXIII lui-même a osé dire publiquement des buts que devait s'efforcer de promouvoir le Concile : « En Occident, la généreuse collaboration pastorale des deux clergés, sous le regard et la direction de l'Evêque qui est le Pasteur de toutes les brebis ».

Dans la construction de l'unique et plénière Eglise de Jésus-Christ, c'est cette intime, constante et profonde collaboration, — à tous les échelons et jusqu'au plus secret de chaque conscience —, entre les grandeurs de hiérarchie, d'une part, et d'autre part les grandeurs de sainteté et de catholicité, que souhaitent ardemment de nos jours les élites de nos apôtres laïcs, « afin que soit pour les autres sauvegardée la vérité de l'Évangile » (*Gal.*, 2, 5).

Mais, s'il faut diagnostiquer ce souhait ardent, il faut aussi, et du même regard, diagnostiquer le sacrifice de ces pasteurs dont tout le ministère — jusqu'à 80 ans, 90 ans peut-être — n'aura été qu'une lente imprégnation de la parole de Dieu à Samuel : « Ce n'est pas toi qu'ils rejettent, c'est Moi qu'ils rejettent pour que Je ne règne plus sur eux » (1 *Sam.*, 8, 7)... dans la foi que de leur renoncement jailliront les mystérieuses germinations de la grâce à l'œuvre pour renouveler la face de la terre.

Charles MOLETTE

38. Editorial de la revue *Irenikon*, 1963, n° 1.